



Canicule : Restons vigilants inscrivez-vous !

Après les fortes chaleurs de ces derniers jours et afin d'anticiper les possibles épisodes caniculaires de l'été, la ville de GUÉNANGE met en place un registre canicule. Je vous propose de vous inscrire pour que les agents municipaux vous contactent par téléphone afin de s'assurer que tout va bien pour vous.

A qui s'adresse le Plan canicule ?

- aux personnes de plus de 65 ans
- aux personnes de plus de 60 ans inaptées au travail
- aux personnes en situation de handicap (titulaires d'une carte d'invalidité, d'une pension d'invalidité).

Si une personne âgée ou handicapée de votre entourage est dans ce cas, vous pouvez la signaler en retournant la fiche ou en l'aidant à la remplir.

Les personnes qui sont déjà inscrites sur le fichier ne doivent pas se réinscrire pour l'année 2023, sauf si leur situation a changé.

Les fiches d'inscription sont à votre disposition au Centre Communal d'Action Sociale de GUÉNANGE.

Comment s'inscrire ?

Remplissez la fiche d'inscription et remettez-la soit par :

- Envoi par courrier au :
Centre Communal d'Action Sociale
1 Place de l'Hôtel de Ville
57310 - GUÉNANGE
- Dépôt à l'accueil de la Mairie
- Par e-mail à : ccas-guenange@guenange.com

N'hésitez pas à joindre le C.C.AS au 03.82.88.71.84 ou la Police Municipale au 03.82.88.71.88